



72^e Fête du peuple jurassien – Delémont, 7 et 8 septembre 2019



*Discours prononcé par Jonathan Gosteli,
animateur du Groupe Bélier, à l'occasion de
la 72^e Fête du Peuple Jurassien, le
8 septembre 2019 à Delémont*

Mais où est passée la Confédération ?

Chères amies jurassiennes, chers amis jurassiens,

Il y a maintenant plus de deux ans, la ville de Moutier a fait le choix démocratique de rejoindre le canton du Jura. Décision parfaitement logique pour une ville qui élit en majorité des autorités séparatistes depuis plus de trente ans ! Décision encore plus indéniable au vu des dernières manifestations qui y ont eu lieu : le 29 août dernier pour fêter leur « victoire » les probernois étaient moins d'une centaine ; le lendemain, nous étions 5000 à manifester contre la décision du tribunal administratif bernois. Finalement, un dernier exemple très symbolique pour qui douterait encore que Moutier est une ville jurassienne : nous étions 2000 pour baptiser la place du 18 juin, ils étaient quatre pour voler la plaque !

Si 48 pour cent des Prévôtois ont certes voté non, ils ont été 99 pour cent à accepter le verdict sorti des urnes. Dès le 19 juin, la procédure de transfert de la commune aurait donc dû être activée. Mais c'était compter sans l'acharnement d'une poignée de fanatiques de la cause probernoise, qui se sont empressés, dès le lendemain du vote ou même avant, de rechercher la moindre astuce juridique qui leur permette de museler la volonté populaire. S'ils ont réussi leur méfait, c'est grâce à leur réseau de copinage bien implanté au sein des autorités bernoises, en particulier grâce à la complicité d'une préfète qu'ils ont très largement contribué à faire élire. C'est également grâce à un juge bernois avec qui ils ont visiblement des liens très étroits. Sa fille a en effet été successivement employée du cabinet d'avocat Aubry-Bhuler, défenseur des recourants, et de la préfecture.

Mais comment est-ce possible, au sein de la démocratie helvétique, que la volonté populaire soit ainsi bafouée ? La Confédération était chargée de la surveillance de la votation de Moutier, son rôle était justement de garantir un verdict conforme au droit et qui ne puisse pas être attaqué pour des motifs juridiques sans lien avec la volonté des citoyens de Moutier. Nous sommes obligés de constater que c'est un échec cuisant ! Quelle crédibilité pouvons-nous donner à une Suisse qui se veut médiatrice et observatrice dans des conflits autour du monde, mais qui n'est pas capable de surveiller et de faire appliquer une votation dans une petite ville de 7 700 habitants sur son propre territoire ? Sollicitée pour activer la procédure de

traitement des recours, Helvetia répondait qu'elle ne souhaitait pas perturber l'autonomie des cantons. Aujourd'hui, son silence est bien plus choquant. Et pour cause, dans son jugement, le tribunal administratif accuse directement l'Office fédéral de la justice de manque de diligence dans la supervision du vote. En gros, ce service serait responsable de l'annulation du vote communaliste. Il est incompréhensible qu'à ce jour personne n'ait pris position sur ces graves accusations, ni du côté de l'Office fédéral de la justice ni du côté du Conseil fédéral. Là encore, ni explications ni excuses. Rien que le silence ; toujours le silence.

Au lieu de jouer son rôle, la Confédération a préféré s'éclipser, et, pour se débarrasser de la Question jurassienne, a laissé carte blanche au canton de Berne pour maintenir Moutier sous sa tutelle tout en procédant au démantèlement de l'AIJ au passage. Un problème dans le Jura, dites-vous ? Non, je ne vois pas de quoi vous voulez parler... Cette réponse est tellement plus simple que d'assumer ses responsabilités ! Le canton de Berne est un état totalitaire, et la Confédération suisse est son complice par laisser-faire !

Le Groupe Bélier n'a jamais cautionné ou souhaité de violence et veut que la situation reste calme. Nous avertissons toutefois la Confédération qu'elle doit absolument et immédiatement reprendre en main le dossier jurassien. Sans solution démocratique, nous risquons de voir la situation dégénérer comme nous avons pu le voir par le passé ; dans le Jura, mais aussi ailleurs en Europe lors de conflit qui ont apporté leurs lots de tragédie.

Prévôtoise ! Prévôtois ! Le Groupe Bélier et le Jura ne vous abandonneront jamais. Moutier est une ville Jurassienne, comme sa population en a démocratiquement et librement exprimé le souhait le 18 juin 2017. Cette volonté populaire doit être respectée.

Vive le peuple jurassien !

Vive Moutier, ville Jurassienne !

Vive le Jura libre ! Le combat continue !

Jonathan Gosteli

Delémont, le 8 septembre 2019